

—

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

1^{ère} REUNION DE 2005

Séance du 10 février 2005

CG 05/1^{ère}/I-05

**SERVICE D'ASSISTANCE AU TRAITEMENT
DES EFFLUENTS ET AU SUIVI DES EAUX
(SATESE)**

PROJET DE BUDGET PRIMITIF POUR 2005

—————

J'ai l'honneur de soumettre à l'examen de notre Assemblée le projet de budget primitif pour 2005 du SATESE tel qu'il a été adopté par le conseil de gestion du service dans sa séance du 6 janvier 2005.

Ce projet s'élève en mouvements réels à **569 015,00 €**

Les **dépenses** s'établissent de la façon suivante :

*** SECTION D'INVESTISSEMENT**

<u>Compte 20</u> – Immobilisations incorporelles.....	17 340,00 €
<u>Compte 21</u> – Immobilisations corporelles.....	4 000,00 €
Total des dépenses d'investissement	21 340,00 €

*** SECTION DE FONCTIONNEMENT**

CHAPITRE 011 – Charges à caractère général

<u>Compte 60</u> – Achats	26 100,00 €
<u>Compte 61</u> – Autres charges externes – Services extérieurs.....	38 160,00 €
<u>Compte 62</u> – (sauf 621) – Autres services extérieurs	137 860,00 €
<u>Compte 635</u> – Autres impôts, taxes et versements assimilés	274,00 €
(administration des impôts)	
Sous-total des dépenses du chapitre 011.....	202 394,00 €

<u>CHAPITRE 012</u> –	<u>Charges de personnel et frais assimilés</u>	
<u>Compte 6215</u> –	Personnel affecté.....	6 000,00 €
<u>Compte 633</u> –	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	1 096,00 €
<u>Compte 64</u> –	Charges de personnel	337 185,00 €
	Sous-total des dépenses du chapitre 012.....	344 281,00 €
<u>CHAPITRE 022</u> –	<u>Dépenses imprévues</u>	1 000,00 €
	Total des dépenses de fonctionnement	547 675,00 €
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	569 015,00 €

L'ensemble de ces dépenses est équilibré par les **recettes** suivantes :

*** SECTION D'INVESTISSEMENT**

– <u>Compte 10</u> –	Dotations, fonds divers et réserves.....	3 368,00 €
	Total des recettes d'investissement	3 368,00 €

*** SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<u>CHAPITRE 70</u> –	Produits des services, du domaine et ventes diverses	20 450,00 €
<u>CHAPITRE 74</u> –	Dotations et participations.....	545 197,00 €
	Dont montant de la dotation départementale pour 2005 : 310 000 € (en 2004, elle s'élevait à 262 596 €).	
	Total des recettes de fonctionnement	565 647,00 €
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	569 015,00 €

* * *

**ACTUALISATION POUR 2005 DU PRIX DES PRESTATIONS DE SERVICES
FOURNIES PAR LE SATESE.**

J'ai l'honneur de soumettre à l'approbation de l'Assemblée le réajustement des prestations fournies par le SATESE au titre de 2005.

Vous voudrez bien trouver, ci-après, le détail de ces prestations :

	Exercice 2004	Exercice 2005
<u>1 – Frais de personnel</u>		
– Heure de secrétariat	23,79 €	24,27 €
– Heure de technicien	32,46 €	33,11 €
– Heure d'ingénieur	45,17 €	46,07 €
<u>2 – Matériel</u>		
– Véhicules	0,45 €/ km	0,46 €/ km
– Appareil de prélèvement automatique	55,17 €/j	56,27 €/ j
– Appareil de mesure de débit	55,17 €/ j	56,27 €/ j
– Enregistreur (T, PH, RN 02 C).....	55,17 €/ j	56,27 €/ j
– Oxymètre	55,17 €/ j	56,27 €/ j
<u>3 – Sondage bassin</u>	437,67 €	446,42 €
<u>4 – Analyses</u>		

Les tarifs appliqués sont ceux pratiqués par les laboratoires qui réalisent les analyses le jour de la prestation.

Je vous saurais gré de bien vouloir vous prononcer sur le budget primitif 2005 du SATESE tel qu'il vient de vous être présenté en dépenses et en recettes, ainsi que sur le nouveau tarif des prestations.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis du comité de gestion réuni le 6 janvier 2005,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Se prononce favorable sur l'ensemble du rapport de M. le Président ;
- Approuve les tarifs des prestations 2005 ;
- Approuve le budget primitif pour 2005 du SATESE qui s'équilibre en mouvements réels à 569 015 €

Adopté à l'unanimité.

Le Président,